

TAXER LES MUTUELLES, c'est vous faire payer plus.



Coût de la
couverture santé



TSA,
la taxe prélevée
sur les contrats
de mutuelles



**Plus de pression
sur les cotisations
des assurés sociaux**

Taxer les mutuelles, c'est vous faire payer plus.

Explications.

Aujourd'hui, les contrats proposés par les mutuelles sont taxés à hauteur de **16,12 %**.

Concrètement, pour 100 € de cotisation versée par un adhérent, 16 € sont prélevés en plus au titre de la fiscalité.

Une situation difficilement compréhensible lorsqu'il s'agit de financer **un besoin essentiel : la santé**.

La Mutualité Française se mobilise auprès des pouvoirs publics et des assurés sociaux pour dénoncer cette situation et défendre un accès aux soins accessible à tous.

La Mutualité Française demande que la fiscalité appliquée aux contrats de santé responsables soit réduite au niveau de celle appliquée aux biens essentiels, **à 5,5%**.

Vous aussi, faites entendre votre voix en interpellant directement votre député :

[Mobilisons-nous pour une baisse de la taxe sur la santé - Mutualité Française](#)

La santé n'est pas un produit de luxe.

Elle ne devrait pas être taxée comme tel.